

## Ne jetez plus vos radiographies, elles se recyclent !

Depuis le protocole de Kyoto (1997) les états signataires se sont engagés à améliorer le traitement des déchets toxiques.

Les radiographies sont toxiques et doivent par conséquent être collectées et recyclées ! Les radiographies argentiques sont considérées comme des déchets dangereux en raison des sels d'argent qu'elles contiennent. Les installations de traitement des ordures ménagères ne sont pas adaptées à ce type de déchet, c'est pourquoi il est nécessaire de les traiter de manière spécifique.

Il faut 300 ans pour qu'une radiographie se dégrade, autant dire une éternité, sans parler de la pollution générée.



En effet, l'argent qui est un métal lourd, risque d'être libéré dans l'environnement (pollution des eaux et des sols) si les radiographies sont jetées à la poubelle. Il faut environ 300 ans pour qu'une radiographie se dégrade, autant dire une éternité, sans parler de la pollution générée. Certaines pharmacies acceptaient déjà de récupérer les vieilles radiographies argentiques pour les confier à une société de recyclage. Désormais vous pouvez également les déposer dans une des 15 déchetteries du SIVOM qui a signé une convention avec la société Rhônes-Alpes Argent, spécialisée dans le recyclage des déchets issus de la fabrication d'images, dont les films radiographiques. Pour récupérer l'argent qu'elles contiennent, les radiographies sont broyées, trempées dans une solution active puis électrolysées. L'argent est ensuite acheminé vers un "fondeur affineur" qui le transforme selon les besoins. Le support radiographique sert à la fabrication de P.E.T recyclable. Le recyclage d'une tonne de radiographies donne lieu à environ 10 kg d'argent...

**RADIOGRAPHIES ARGENTIQUES** Une radiographie argentique est composée d'un support généralement en polyester, et d'une couche sensible composée d'un mélange de gélatine et de bromure d'argent. Avec l'arrivée du numérique, les radiographies argentiques se font de plus en plus rares dans les cabinets médicaux.

**RADIOGRAPHIES NUMÉRIQUES** Les radiographies numériques ne contiennent que peu ou pas d'argent, et ne sont pas valorisées comme les films argentiques. Toutefois, pour plus de simplicité, elles sont récupérables dans les déchetteries du SIVOM, comme les argentiques.